

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAE 330 Association Nationale de la Recherche et de la Technologie - Agrément d'exemption d'expertise scientifique pour la mise en place de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer un agrément d'exemption d'expertise scientifique pour la mise en place de Conventions industrielles de formation par la recherche avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie ;

Vu le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'ANRT l'agrément d'exemption d'expertise scientifique pour la mise en place de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE), dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO